

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 84 (1975)
Heft: 8

Artikel: Engagement de l'auxiliaire-hospitalière Croix-Rouge dans les soins à domicile
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684177>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ENGAGEMENT DE L'AUXILIAIRE-HOSPITALIÈRE CROIX-ROUGE DANS LES SOINS À DOMICILE

Le Service de Soins à domicile dépendant de la section fribourgeoise de la Croix-Rouge suisse garantit les soins infirmiers (par une équipe d'infirmières diplômées), les contrôles de santé (par des infirmières de la santé publique), les soins d'hygiène (par ses auxiliaires-hospitalières). Les travaux ménagers (par du personnel formé) et les repas chauds, y compris les régimes, figurent au nombre des perspectives d'avenir. Il prend en charge tous les malades, sans limite d'âge, en collaborant avec le médecin traitant, les hôpitaux et cliniques, les maisons de personnes âgées, les caisses-maladie, les services d'aide familiale et les services sociaux. Le Service fribourgeois de Soins à domicile intervient chaque fois que c'est nécessaire, les samedis et dimanches également.

Photos CRS/M. Hofer

En l'espace de 17 ans, la Croix-Rouge suisse a mis sur pied 1100 cours d'auxiliaires hospitaliers ou hospitalières suivis par 11 400 personnes. L'auxiliaire hospitalière, dont la formation comporte un cours théorique et pratique de 28 heures et un stage complémentaire de 96 heures au minimum en milieu hospitalier, seconde le personnel infirmier professionnel dans les hôpitaux. A l'avenir, les AH auront aussi la possibilité de faire partie des groupes de soins extra-hospitaliers dirigés par des infirmières de la santé publique. Depuis quelque temps, en effet, certaines sections de la CRS – ainsi, celles de Winterthour, Neuchâtel et Fribourg – introduisent les AH dans les soins à domicile. D'autres suivront vraisemblablement, vu le rôle que la CRS est appelée à jouer dans le développement des soins extra-hospitaliers. Elles le font en étroite collaboration avec les organisations locales compétentes et en veillant à ce que les AH soient suivies dans leur travail.



L'exemple fribourgeois

Introduit il y a 8 mois, le Service de Soins à domicile créé par la section de Fribourg fonctionne grâce au concours de 48 auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge qui travaillent régulièrement aux côtés de 12 infirmières. Ce Service, qui répond à un besoin réel, occupe également des personnes qui se rendent à domicile pour faire des travaux de ménage. Le Service de Soins à domicile garantit les soins infirmiers, les contrôles de santé, les soins d'hygiène, les travaux domestiques et... bientôt les repas chauds! Les personnes âgées et les malades chroniques sont les plus concernés par ce Service qui leur permet de:

- rentrer **chez eux** plus rapidement
- guérir **chez eux** plus rapidement
- recevoir **chez eux** des soins appropriés
- rester **chez eux** le plus longtemps possible.

